



France Sécurité vous informe concernant
les nouvelles réglementations sur la conformité alimentaire :

NOUVEL AMENDEMENT EUROPÉEN RÈGLEMENT PLASTIQUES 10/2011 DU 02 SEPTEMBRE 2020

DATE D'APPLICATION : 23 MARS 2021



- Modification liste positive des Substances autorisées
- Nouveaux tests : conditions et limites de migration
- Rédaction d'une nouvelle déclaration de conformité au contact alimentaire obligatoire



Vinyle Polyamide
Polyéthylène (PE)

RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE CAOUTCHOUC (NITRILE) ARRÊTÉ FRANÇAIS DU 05/08/20

DATE D'APPLICATION : 1^{ER} JUILLET 2021



- Modification liste positive des Substances autorisées
- Nouveaux tests de migration et teneurs (métaux)
- Rédaction d'une nouvelle déclaration de conformité au contact alimentaire obligatoire



Nitrile Élastomères
Latex thermoplastiques
vulcanisés

France Sécurité vous accompagne en vous proposant
une sélection de produits répondants aux nouvelles réglementations* :

Sécuritop^D

épika

épika
SAFE

PRODUITS PLASTIQUES



GANT DEXFOOD
S223200



GANT VINYLE
NON POWDRÉ
S721034BE



MANCHETTES
POLYÉTHYLÈNE
37CM - 50CM
S725001
S725002



TABLIERS POLYÉTHYLÈNE
25 - 35 - 50 - 70 MICRONS
S733007 - S733032
S733042 - S733044
S733046

PRODUITS CAOUTCHOUC



GANT GRIPPAZ**
S233399



GANT SHARK FOOD
S233434



GANT FOODNIT
S233442



GANT EPIKA SAFE
NON POWDRÉ
S723063
EXISTE EN VERSION
MANCHETTE LONGUE 30CM
S723074

Les nouvelles déclarations de conformité alimentaire ou certificats d'alimentarité sont disponibles sur le e-catalogue.

* Retrouver l'exhaustivité de l'offre sur le e-catalogue.

** sauf aliments acides.